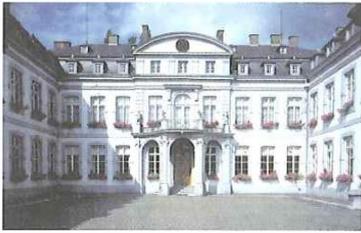


GOVERNEMENT



PROVINCIAL DE NAMUR

**Votre contact : Marie Muselle,
Commissaire d'arrondissement.**

081/25.68.19 – 0471/95.00.23

**Communiqué de presse du Gouverneur, Denis Mathen - Coronavirus –
mesures applicables en province de Namur**

11 mars 2020 – 16h15

J'avais convié ce matin les bourgmestres de la province de Namur (éventuellement représentés par un échevin) à une réunion sur le thème du coronavirus (réunion prévue depuis une semaine).

Il s'agissait d'une réunion d'information, de concertation et de coordination sur l'approche des conséquences des mesures recommandées par le Conseil National de Sécurité, et sur les questions de police administrative et d'ordre public qui pouvaient en découler.

La proposition d'arrêté du gouverneur (elle-même concertée entre les gouverneurs wallons) d'interdiction des manifestations et événements rassemblant plus de 1000 personnes dans des lieux fermés a été présentée.

A la demande unanime des participants (et également après concertation avec les gouverneurs wallons), il a été décidé de viser également dans ledit arrêté les manifestations et événements présentant des risques parce qu'ils rassemblent une population de personnes à risques et/ou sont caractérisés par une forte mixité d'âges et/ou par une promiscuité importante.

Les bourgmestres (avec la police) sont chargés de veiller à l'exécution de cet arrêté qui a été signé ce jour, est d'application immédiate et ce, à ce stade, jusqu'au 31 mars 2020 inclus.

Par rapport à l'interdiction de visites dans les maisons de repos – compétence de la Région wallonne – il a été demandé aux bourgmestres de veiller aux conséquences de la mise en œuvre de cette mesure (humanisation de ses conséquences et relevé des éléments spécifiques, éventuellement problématiques quant à son application).

En outre, la désignation d'un référent communal (ou via les CPAS) a été demandée afin que ceux-ci puissent faire remonter les problèmes et questionnements liés à cette interdiction.

Enfin, il a été convenu de se revoir dans une semaine avec de nouveau les bourgmestres afin d'évaluer ensemble la situation et le cas échéant d'adapter la stratégie.

Le Gouverneur de la province de
Namur

Denis MATHEN

-----Fin du communiqué -----

www.gouverneurnamur.be